

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES  
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4  
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève  
Tél. 022 379 87 99  
E-mail : taxesfixes@unige.ch

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 octobre 2023

Présent.e.x.s : Paulin Robert ; Nora Cupelin ; Antonio Latella ; Enora Stein ; Beltan Michel ;  
Nicolas Rault ; Gerd Rothenberg  
Excusé.e.x.s : Leonhard Unterlechner  
PV : Enora Stein ; Paulin Robert

### 18h15 STIG

*Conférence avec Dario Fabbri : prestigieux politologue italien*

La STIG souhaite inviter le célèbre politologue, éditeur et journaliste italien Dario Fabbri à l'Université de Genève, le 30 octobre prochain. Monsieur Fabbri est devenu célèbre au niveau national pour ses apparitions dans la chaîne nationale italienne RAI et celle privé La7, où il a été invité régulièrement pour offrir une analyse géopolitique pondérée depuis le début de la guerre en Ukraine de février 2022. D'ici il est devenu le point de repère pour offrir son point de vue après chaque évènement important de géopolitique internationale. Le thème de la conférence a changé au vu des évènements récents et portera sur la Palestine et Israël. La conférence sera en Italien.

La demande comprend la participation aux frais de déplacement (CHF 256.16.-), d'hébergement (111.-), et de divers (84.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 451.16.-.**

**Décision : La demande de subvention est accordée revue à la hausse à hauteur de 652.-. 200.- en plus sont accordés pour offrir un apéritif à la fin de la conférence prévue.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**18h30 UniART**

*The Art Box et l'apéritif de l'assemblée générale*

L'association Uni Art a récemment créé une exposition temporaire appelée la Art Box qui a lieu une fois par mois pendant une semaine dans le hall d'Uni-Mail. Le projet revêt la forme d'une grande structure (ou « boîte ») d'environ 3m sur 3m sur 3m. De l'extérieur, cette boîte sera opaque et sobre, mais en y entrant il sera possible aux membres de la communauté universitaire de découvrir l'univers d'un.e.x ou de plusieurs.e.x.s artiste.x.s qui y exposeront leurs œuvres. L'association Uni Art demande une subvention pour pouvoir imprimer les œuvres des artistes et proposer un apéro après leur assemblée générale de novembre.

La demande comprend la participation aux frais d'apéritif (CHF 50.-), ainsi que la participation aux frais d'impressions (151.70.-)

**La demande de subvention s'élève à CHF 201.70.-.**

**Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur de 202.-**

**La subvention sera conditionnée à :**

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**18h45 ARP (association des étudiants pour la recherche en psychédélique)**

*Participation à la conférence ALPS*

L'ARP souhaite participer à la conférence ALPS (Awareness Lectures on Psychedelics in Switzerland) qui consiste en un événement international de trois jours regroupant des orateurs de pointe dans le domaine des psychédéliques en provenance de plusieurs pays du globe, et dédié aux étudiants, chercheurs, et professionnels de la santé portant un intérêt pour la science des psychédéliques et l'utilisation de ces substances en thérapie.

La demande comprend la participation aux frais de participation (CHF 5'060.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 5'060.-.**

**Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur de 4'400.-.**

**La CGTF souligne que les activités rapportant des crédits ne peuvent pas être financés par la CGTF. Ainsi, elle ne peut entrer en matière que pour financer les entrées des personnes qui ne bénéficient pas de crédits en suivant cette conférence. La Commission encourage l'ARP à chercher des financements auprès des facultés et de solliciter des réductions auprès du Forum ALPS étant donné qu'ils sont partenaires de l'évènement. La Commission s'octroie le droit de refuser la subvention l'année prochaine, si les conseils ne sont pas pris en compte.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**19h00 CUAE – GT Genre**

*Atelier et Table ronde sur la gestion des agressions sexistes et sexuelles*

Le GT Genre de la CUAE souhaite organiser un atelier dans le but d'imaginer, de manière collective, diverses solutions pour aborder les comportements répréhensibles de proches, de réfléchir à ses propres responsabilités dans un système d'oppression, mais aussi de trouver des ressources pour se reconstruire à la suite d'un événement traumatique. Le deuxième temps de l'évènement sera celui d'une table ronde et d'un open mic. Diverses personnalités ayant travaillé sur ce sujet de façon différentes interviendront afin de faire part de leurs expériences et de leur savoir. Marcia Burnier, autrice, nous parlera du pouvoir de la fiction pour guérir d'évènements traumatiques. Une représentante de l'association STRAT abordera la question de l'autodéfense féministe comme moyen de renforcer le corps et l'esprit. Finalement, deux étudiants en études genre apporteront une perspective académique à la discussion en convoquant certains écrits théoriques comme celui d'Elsa Dorlin *Se défendre. Une philosophie de la violence*. Lucie Milani, art-thérapeute, Julie Dubois, médiatrice culturelle et Constance Brosse, artiste, spécialisées dans l'animation d'atelier collectif seront les modératrices de cette journée. Le GT Genre souhaite organiser l'évènement au Sputnik qui a accepté de leur prêter le lieu gratuitement. Ils ont choisi ce lieu plutôt qu'une salle à l'Université pour plusieurs raisons. Premièrement, la thématique abordée lors de l'atelier, de la table ronde et de l'open mic peut être difficile selon le vécu des personnes présentes et il était nécessaire pour l'association de trouver un lieu accueillant et qui puisse créer une atmosphère bienveillante et de cocon pour que les personnes se sentent à l'aise. Les canapés et l'atmosphère feutrée de la salle de cinéma du Sputnik paraissaient plus adéquates que les salles de cours et les auditoriums de l'Université. Deuxièmement, l'espace doit être suffisamment grand pour accueillir environ une cinquantaine de personnes. L'association a pensé à demander l'utilisation de l'espace du Nadir pour ses canapés mais celui-ci est trop petit. Pour finir, le lieu en question devait être abordable, ce qui est le cas du Sputnik qui a accepté de prêter l'espace.

La demande comprend la participation aux frais de déplacement (93.60.-), aux frais d'hébergement (120.-), aux frais d'apéritifs (451,95.-) et aux frais d'impression (52.-)

**La demande de subvention s'élève à CHF 715.55.-.**

**Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur de 664.-.**

**La Commission entend les arguments mis en avant par l'association pour organiser cet évènement hors des murs de l'Université mais souhaite tout de même rappeler que la CGTF priorise l'utilisation des espaces universitaires dans la mesure où ils sont destinés avant tout aux étudiant.e.s et doctorant.e.s. Les justifications apportées par l'association pour le choix du lieu sont cependant tout à fait valables et la Commission accepte donc de rentrer en matière. L'octroi de la subvention est accordé à condition que**

**l'association fasse une une bonne communication de l'évènement au sein de l'Université.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**19h00 CUAE – SEUM'aine**

*Semaine Énervée contre l'Université Marchande*

La CUAE demande une subvention afin d'organiser la SEUM'aine (Semaine Énervée contre l'Université Marchande), une semaine d'activités et d'événements qui thématisent le néolibéralisme et ses conséquences sur l'université.

La demande comprend la participation aux frais de déplacement (1'532.40.-), aux frais d'hébergement (1'040.-), aux frais d'apéritifs (1'600.-), cadeaux de remerciement (600.-), frais de gardiennage (250.-) et aux frais d'impression (255.-)

**La demande de subvention s'élève à CHF 5'277.40.-.**

**Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur de 4'003.-.**

**Une partie des apéritifs demandés ont été refusés. La Commission ne subventionne les apéritifs qui s'ils accompagnent la tenue d'un évènement à part entière. Les subventions des apéritifs prévus pour les cantines de midi ne clôturant aucun évènement en tant que tel, la Commission ne peut rentrer en matière. La demande d'apéritif au Nadir est également refusée dans la mesure où l'association a déjà prévu un apéritif ce soir-là à la fin d'une conférence et que l'apéritif au Nadir ne clôture aucun évènement.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**19h15 PhilEAs**

*Cycle de conférences de Philosophie*

Phileas organise un cycle de conférence où de nombreux professeurs de philosophie (Olivier Massin, Patrick Engisch, Benjamin Matheson) viennent présenter leurs travaux en philosophie en novembre – décembre. Beaucoup de femmes ont été invitées mais ont toutes refusés.

La demande comprend la participation aux frais de déplacements (CHF 148.-), aux frais d'hébergement (118,75) et aux frais de repas (300.-)

**La demande de subvention s'élève à CHF 566.75.-.**

**Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur de 567.-.**

**La CGTF souligne qu'il est possible pour l'association d'essayer de demander un financement auprès de leur département.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

<b>19h30 GIMUN</b> <i>UN Day</i>
-------------------------------------

Chaque année, le 24 octobre, GIMUN accueille près de 100 étudiants au Palais des Nations pour célébrer cet événement avec des débats et des discussions sur des sujets actuels de l'ONU. C'est une journée unique pour permettre notamment aux étudiants de l'Université de Genève d'élargir leurs horizons, rencontrer d'autres personnes intéressées par les mêmes sujets et de pouvoir bénéficier d'une journée aux Palais des Nations sans avoir de contacts ou les moyens pour y entrer.

La demande comprend la participation aux frais d'accès (100.-) et aux frais de repas (1'170.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 1'270.-.**

**Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur de 1'270.-.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

<b>19h45 ELSA</b> <i>Voyage à Edimbourg</i>
--

L'European Law Students' Association Geneva (ci-après ELSA Geneva) organise un séjour académique, cette année du 30 novembre au 4 décembre 2023 pour 22 personnes à Édimbourg, la capitale juridique de l'Écosse. Ce voyage offrira une opportunité exceptionnelle à nos étudiants en droit de plonger dans le cœur même de la tradition juridique écossaise, d'explorer son riche patrimoine culturel, et d'élargir leurs horizons académiques.

La demande comprend la participation aux frais de déplacement (2'200.-) et aux frais d'hébergement (2'200.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 4'400.-.**

**Décision : La demande de subvention est accordée à hauteur de 4'400.-.**

**La CGTF souligne qu'il est important de voir si la faculté est d'accord de participer au financement du voyage ou encore de demander à ELSA Europe.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**20h00 Divers**

*ESN*

*Amnistie d'Ekphrasis*

*Apéritifs : AEL, GIMUN, AMUNIGE, Nadir, WeData*

Demande d'ESN :

- Demande de la part d'ESN pour modifier l'article 22 alinéa 2 du règlement de la CGTF afin que les étudiant.e.x.s en échange qui ne paient pas leurs taxes fixes à l'Université de Genève puisse bénéficier de subventions pour les voyages d'études.
  - o **Décision** : La CGTF considère qu'il existe un certain principe de réciprocité entre les étudiant.e.x.s de l'Université de Genève qui partent à l'étranger et paient leurs taxes fixes ici et ceux qui viennent de l'étranger pour étudier à l'Université. À ce titre, il paraît nécessaire d'ouvrir les critères d'octroi des subventions pour les voyages d'étude à tou.t.e.x.s les étudiant.e.x.s de l'Université de Genève. La Commission accepte donc la demande d'ESN.

Amnistie Ekphrasis :

- Demande d'amnistie pour les années comptable 2018 à 2021.
  - o **Décision** : La demande d'amnistie est acceptée.
- Serait-il intéressant faire revenir les associations qui font une demande d'amnistie en séance afin que leurs demandes soient plus fournies ?
  - o **Décision** : Afin de ne pas surcharger les séances, la Commission propose de laisser le secrétariat se charger de clarifier les critères de rédaction d'une demande d'amnistie en créant un document rassemblant toutes les informations nécessaires de demander à l'association de suivre la formation comptable.

Apéritifs à valider :

- AEL : Assemblée générale 2023, demande de subvention pour un apéritif de 200.-.
  - o Décision : Acceptée
- GIMUN : Assemblée générale 2023, demande de subvention pour un apéritif de 198.15.-.
  - o Décision : Acceptée

- AMUNIGE : Conférence de Laurence Boillat, demande de subvention pour apéritif de 200.-.
  - o Décision : Acceptée
- Nadir : Apéritif pour la conférence sur le 9 novembre, demande de subvention pour apéritif de 200.-.
  - o Décision : Acceptée
- WeData : R-Lunches, demande de subvention pour apéritif de 200.-.
  - o Décision : Acceptée

Tous les apéros sont validés à hauteur demandée.

La séance se termine à 20h50

**PV fait à Genève le 17 octobre 2023 par Paulin Robert et Enora Stein.**